

Un premier bilan pour LaCERE

Par Ariane Faribault

Lancée officiellement en juin dernier, la Coopérative des entrepreneurs ruraux émergents (LaCERE) a récemment fait le bilan de sa première année d'opération. Depuis sa constitution légale en janvier 2009, LaCERE en a parcouru du chemin.

« Il y a moins de deux ans, LaCERE n'était qu'un rêve, celui de proposer un outil innovant pour attirer de nouveaux entrepreneurs en brisant le moule du parcours entrepreneurial traditionnel », indique Mathieu Vigneault, président de LaCERE.

Après quelques mois consacrés à créer l'image de LaCERE et à en faire la promotion, les activités ont réellement débuté à l'été, avec l'arrivée des premiers participants.

Tout au long de l'année, la directrice de la coopérative, Guylaine Racine, a participé à différents événements à travers la province, afin de recruter des candidats potentiels. En décembre, LaCERE avait reçu 17 demandes, dont six ont été analysées en profondeur par le comité de sélection. De ce nombre, trois candidats ont été retenus.

« Ils ont séduit le comité de sélection avec chacun un projet d'affaires touchant des secteurs à haut niveau de technicité, qui n'existaient pas dans la MRC d'Acton », indique M. Vigneault. Pour être retenus, les projets doivent en effet proposer des services qui ne sont pas présents dans la région, afin de ne pas créer de compétition.

La coopérative a toutefois dû mettre fin au contrat d'un des entrepreneurs retenus, qui ne cadrerait pas tout à fait dans les valeurs de LaCERE. Ce candidat, qui provient de l'extérieur, aurait toutefois toujours dans l'idée de démarrer une entreprise dans la MRC.

De son côté, Alexis Lamonja lancera sous peu ses opérations dans le domaine du réseautage informatique en entreprises, alors que Karim Abdelkhalek travaille toujours à développer son projet dans le secteur de l'énergie solaire.

Partenariats

Depuis le début de ses opérations, LaCERE a développé plusieurs partenariats pour le recrutement, notamment avec l'Association des Clubs entrepreneurs étudiants du Québec et l'Université Laval. Elle a aussi une entente avec l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

En septembre, la coopération a également établi un partenariat avec les HEC Bruxelles dans l'essai d'un outil unique d'évaluation de l'évolution de l'entrepreneur en démarrage.

« Nous avons signé une entente avec eux, qui donne l'autorisation d'utiliser leur licence pour le diagnostic CREA, précise Guylaine Racine, directrice. Ça fait 17 ans que cet établissement fait ce que nous faisons et nous pourrions ainsi utiliser leur expertise. Cet outil permet d'analyser les axes importants dans le développement d'une entreprise et de voir sur quels aspects l'entrepreneur doit principalement travailler. »

Mme Racine est également très fière de voir que le projet pique la curiosité. « Je peux vous dire que le phénomène est observé de près par plusieurs régions, indique-t-elle. Le CLD des Chenaux, en Mauricie, est notamment venu nous rencontrer, parce qu'ils sont intéressés à faire quelque chose de semblable. C'est très motivant. »